

Séance du 05 juin 2003

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet -Barbé, Labayle, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoint ; MM. Laroche, Pommiez, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil -Inchauspé, Melle Carreiro, Mmes Doucet -Joyé, Levraud, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Boustingorry à M. le Maire ; Mme Dufrêne à M. Massé, Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni, Mme Boé à Mme Chevrel, M. Arandia à M. Etchegaray, M. Charrier à M. Millet-Barbé.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : EAU POTABLE - Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre confié au bureau d'études ANTEA pour l'équipement de forages dans le massif de l'Ursuya.

Mme Bédarrides présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La maîtrise d'œuvre conclue avec le bureau d'études ANTEA pour l'équipement de forages d'exploitation d'eau potable dans le massif de l'Ursuya a fait l'objet d'un marché pour un montant global de 16 190,06 €

La réalisation des ouvrages précités a été décomposée en deux phases :

Seule la 1^{ère} phase comportant 2 forages sur la commune d'HASPARREN a été menée à bien.

La 2^{ème} phase (3 forages sur la commune de CAMBO LES BAINS) n'a pu être engagée en raison de difficultés techniques et juridiques imprévues.

Elle fera l'objet d'un nouveau marché très prochainement.

La note méthodologique annexée au marché enregistré par la Sous-Préfecture de BAYONNE le 17 mai 2001 décomposait les prestations et rémunérations comme suit :

Prestations (solution variante « télétransmission »)	Montant en Francs H.T.	Montant en Euros H.T.
Estimation détaillée des coûts et des délais d'approvisionnement et de réalisation	20 300,00	3 094,71
Préparation du dossier de consultation des entreprises en vue de l'appel d'offres, diffusion du dossier, réponse aux questions des entreprises	14 800,00	2 256,24
Assistance à la commission d'attribution de l'appel d'offres, évaluation technique comparative des offres	12 500,00	1 905,61
Supervision technique, assistance aux réunions de chantier	39 100,00	5 960,75
Essais et tests de réception des travaux, dossier d'ouvrages exécutés	19 500,00	2 972,75
TOTAL GENERAL H.T.	106 200,00	16 190,06
TVA 19,6 %	20 815,20	3 173,27
TOTAL T.T.C.	127 015,20	19 363,31

La partie conception de la maîtrise d'œuvre (estimation détaillée, préparation du dossier de consultation, assistance à la commission d'attribution, évaluation technique comparative des offres) a été réalisée à 100 % ; la partie suivie de la réalisation correspondant aux deux dernières rubriques du tableau ci-dessus n'a été que partiellement exécutée ;

En conséquence, il convient d'établir un avenant au marché précité, qui prévoit de réduire à 12.616,66 € HT le montant forfaitaire de la rémunération du Maître d'œuvre et d'adapter le délai d'exécution aux conditions nouvelles de déroulement de la mission.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer l'avenant ci-joint.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.